

LES PRODUCTIONS ANIMALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION EN EFFECTIFS

ÉLEVAGE AVEC DÉCLARATION PARTICULIÈRE

Code animal	Libellé animal Telecalam	Effectifs	Remarque
<i>Exemple 1</i>	<i>Taurillons ou animaux mâles finis 1 à 2 ans</i>	20	-
Bovins – Effectifs au 1^{er} juin 2016			
93402	Vaches laitières de 5000 à 6000		Déclarer l'effectif en fonction du niveau de production global du troupeau
93404	Vaches laitières de 6000 à 7000		
93406	Vaches laitières de 7000 à 8000		
93408	Vaches laitières > 8000		
93601	Vaches nourrices (allaitantes)		Nombre de vaches (les veaux et broutards sont pris en compte automatiquement)
92204	Génisses de souche de moins d'1 an		Génisses de souche et de renouvellement (race laitière et race à viande confondues), par catégorie d'âge
92202	Génisses de souche de 1 à 2 ans		
92200	Génisses de souche de plus de 2 ans		
92304	Génisses engraissement race à viande de 1 à 2 ans		Une seule génération
91302	Taurillons ou animaux mâles finis 1 à 2 ans		Taurillons race à viande – une seule génération
91204	Autres bovins mâles de 1 à 2 ans race laitière		Taurillons race laitière – une seule génération
91300	Bœufs de plus de 2 ans race à viande		Tout bœuf - Une seule génération
91306	Taureaux		
Ovins – Effectifs au 1^{er} juin 2016			
91500	Brebis viandes		
Caprins – Effectifs au 1^{er} juin 2016			
91900	Chèvres laitières lait non transformé		
Equins – Effectifs au 1^{er} juin 2016			
91802	Juments poulinières de race légère		
91810	Chevaux de selle		
Porcins – Effectifs au 1^{er} juin 2016			
93002	Truies naisseurs 25 kg		
93100	Truies naisseurs engraisseurs		Nombre de truies (les porcs charcutiers sont pris en compte automatiquement)
Volailles – Effectifs au 1^{er} juin 2016			
93206	Poules pondeuses – Œufs de consommation		Nombre de places
Volailles – Effectifs vendus en 2015			
93307	Poulets standards		Nombre de poulets vendus par an

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (*))

CULTURE EN PRODUCTION

Utilisation des surfaces de votre exploitation durant l'année du sinistre (2016)

Codes	Cultures (Libellé Telecalam)	ha	a	Remarque
<i>Ex3</i>	<i>Blé tendre hiver</i>	12	45	-
Grandes cultures				
91572	Blé tendre hiver			
91574	Blé tendre printemps			
91551	Blé dur hiver			
93905	Orge hiver			
93906	Orge printemps			
95160	Seigle			
91370	Avoine			
95480	Triticale			
92174	Colza hiver			
95445	Tournesol sec			
93325	Mais sec			Mais Grain
93281	Luzerne			(déshydratation)
92643	Féverole industrie			
94470	Pois			
91490	Betterave sucrière			
94620	Pomme de terre			(consommation)
94622	Pomme de terre fécule			
94623	Pomme de terre plant			
93220	Lin oléagineux			
91810	Chanvre fibre			
91811	Chanvre grain(e)			
95385	Tabac brun			(tabac)
Semences				
98732	Dactyle semence			(graminées)
98767	Trèfle semence			(légumineuses)
Cultures légumières				
91630	Carotte			
Vigne				
97004	Vigne AOC			
Fourrages				
93361	Mais fourrager(sec)			(ensilage)
94684	Prairie artificielle			
94700	Prairie naturelle			
94720	Prairie temporaire			

(* Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

PERTES DE RÉCOLTE

Veuillez remplir les annexes concernant les déclarations de récolte des cultures ayant subi des dommages :

Annexe 3 : Déclaration des surfaces fourragères ayant subi des dommages

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexes déclaration des pertes de récoltes et /ou des pertes de fonds	Obligatoire en fonction du type de perte	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives attestant des pertes de récolte (*) et / ou des pertes de fonds	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	En cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDT(M) et si vous avez fait le choix de ne pas compléter l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »	<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance par compagnie	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Document établissant les droits du demandeur sur les biens sinistrés	Obligatoire	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature

(*) Veuillez cocher les mentions utiles

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINISTRE : Inondations sur fourrages 2016

DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|